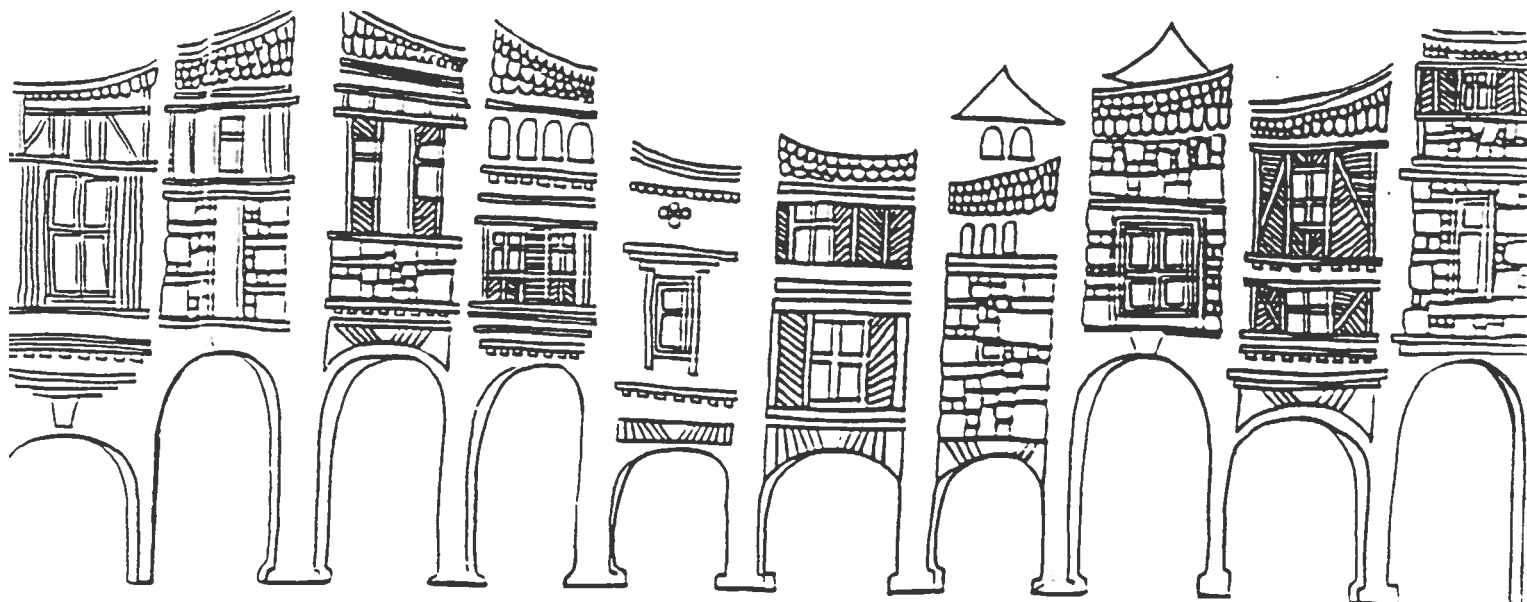




LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°37

Dépot légal n° 213 - Composition et impression : Mairie de Lauzerte

JANVIER 1999

LE MOT DU MAIRE

Qu'y a-t-il de plus beau que l'éclat du regard brillant d'un enfant qui s'émerveille devant le fantastique, qui affirme sa solidarité avec ceux qui souffrent dans leur chair, ou qui communie, au sein d'un groupe de chanteurs, à la recherche du beau et de l'harmonie ?

Décembre nous donne l'occasion de voir ces regards d'enfants qui pétillent et qui nous rassurent, nous adultes. Tant que nous pourrons, dans le confort, donner l'occasion à nos enfants d'exprimer leur joie de toucher le merveilleux, d'être solidaires, nous assumerons notre rôle.

C'est le vœu que j'exprime, pour cette année 1999 : que nous puissions tous trouver bonheur, harmonie et solidarité. Le regard des enfants en témoignera.

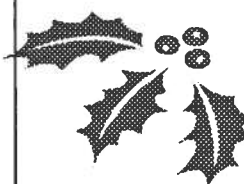
Alain CHAUVE

Par arrêté de M. le Préfet en date du 31 décembre 1998, a été créée la Communauté de communes de Quercy-Pays-de-Serres qui regroupe Bouloc, Lauzerte, Montbarla, Sainte Juliette, Sauveterre et Tréjols.

D'autres communes devraient nous rejoindre et permettre d'agrandir cet espace de solidarité où seront développés les services aux personnes.

De nouveaux horizons s'ouvrent en ce début 1999. Avec les vœux de Bonne Année pour tous, vos élus construisent l'avenir de votre territoire.

Il est toujours réconfortant de passer des idées aux réalisations concrètes.



SOMMAIRE

- 1 Le mot du Maire.
- 2 Prévention routière
- 3 Informations municipales
Le Centre de Secours
- 4 La page scolaire
- 5 La vie culturelle et associative
- 6 La page sportive
- 7 La vie associative
- 8 Le plus beau village... ?

HEUREUSE ANNÉE 1999

PRÉVENTION ROUTIÈRE

En ce début d'année, les médias insistent sur le nombre et la gravité des accidents de la route : 8312 morts en France, en 1998 ! Triste bilan aussi pour le Tarn-et-Garonne : 523 accidents, 46 tués, 202 blessés graves (576 accidents, 51 tués, 174 blessés graves en 1997). Si le nombre d'accidents et de tués est en diminution, on constate que les conséquences des accidents sont encore plus dramatiques et que les jeunes sont toujours les principales victimes ! Nous tenons à nous associer aux cris d'alarme de M. Le Préfet et aux efforts de la Prévention Routière pour une prise de conscience individuelle et collective.



Bien voir, bien vu

En cette saison où le brouillard est fréquent, comment bien éclairer sa route et circuler dans les meilleures conditions ?

C'est en hiver que les automobilistes ont le plus de "chances" de rencontrer le brouillard, soit sur la totalité d'un trajet, soit, de façon subite, sous forme de nappes plus ou moins épaisses et plus ou moins étendues. Une rencontre dont, malheureusement, ils ne sortent pas toujours indemnes. Selon les analyses de la Direction de la Sécurité Routière et la Circulation Routière, 78 % des accidents corporels survenant en période de brouillard sont concentrés sur cinq mois de l'année : d'octobre à février.

Mais qu'on ne se méprenne pas, le brouillard n'est pas le seul en cause, les conducteurs doivent aussi s'adapter aux conditions de circulation. Ils doivent allumer les feux de croisement ou "codes" de leurs véhicules dès que "la visibilité est réduite en raison des circonstances atmosphériques, notamment en cas de brouillard, de chute de neige ou de pluie" (article R40 du code de la route).

L'absence d'éclairage de nuit ou par temps de brouillard "coûte" une suspension de permis, une amende de 900 F et le retrait de quatre points.

Utilisation des feux de brouillard

- **A l'avant**, en même temps que les "codes" ou en remplacement de ceux-ci, par temps de brouillard, de chute de neige ou de forte pluie - en revanche, par temps clair ou lorsque la visibilité est bonne, l'utilisation des feux de brouillard avant est interdite et passible de sanctions.

Les feux de brouillard avant sont facultatifs ; s'ils existent, ils doivent être au nombre de deux, de couleur blanche ou jaune.

- **A l'arrière**, leur usage est réservé au brouillard et à la neige ; ils ne doivent pas être allumés par temps de pluie.

Conseils pour y voir plus clair :

- Ne "collez" pas au véhicule précédent.
- Appliquez la **règle des trois 5** : pour la visibilité de 50 m, roulez à 50 km/h et à 50 m du véhicule précédent.

« Les voitures sont sûres, les routes et autoroutes sont bonnes. C'est l'homme, le conducteur qui ne l'est pas. 90% des accidents sont imputables à une erreur humaine : vitesse, alcool, drogue, fatigue, refus de priorité, feu rouge grillé, dépassement dangereux. »

Jean Flory,
Président de La Prévention Routière

L'alcool au volant

L'intoxication alcoolique est le plus important des facteurs d'accidents. L'alcool est en cause dans plus du tiers des accidents corporels graves.

L'alcool dans les accidents

Dans une étude de l'INRETS, en 1994 sur un échantillon de 4 682 conducteurs impliqués dans des accidents corporels, il ressort que l'on retrouve des alcoolémies illégales chez :

- 8 % des conducteurs impliqués dans les accidents corporels,
- 19 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels,
- 29 % des conducteurs responsables impliqués dans les accidents mortels
- 46 % des conducteurs impliqués dans les accidents à un véhicule seul sans piétons. On estime par ailleurs que 2 à 3% des conducteurs (pas toujours les mêmes) prennent le volant avec une alcoolémie illégale.

Les effets de l'alcool

- Avec 0,5 g d'alcool par litre de sang, le risque d'avoir un accident est multiplié par 2, avec 0,7 g il est multiplié par 5, avec 0,8 g il est multiplié par 10, avec 1,2 g il est multiplié par 35 !!!

Les contrôles

Des contrôles sont obligatoires en cas d'accident corporel, d'ivresse manifeste, de délit et de certaines infractions au code de la route.

En 1996, 8 millions de contrôles ont été effectués et 130815 se sont révélés positifs. Sur ces 8 millions, 6,2 millions sont des contrôles préventifs qui se sont révélés positifs 71 000 fois.

Les sanctions

La loi fixe le taux maximal légal de l'imprégnation alcoolique au volant à 0,5 g/l d'alcool dans le sang ou 0,25 mg/l d'air inspiré. A partir de ce seuil le conducteur se trouve en situation illégale qui entraîne de lourdes sanctions.

Entre 0,5 g/l et 0,8 g/l d'alcool dans le sang, une amende forfaitaire de 900 F, minorée à 600 F si elle est payée dans les 3 jours, et le retrait de 3 points.

Au delà de 0,8 g/l c'est un délit. Après jugement du Tribunal correctionnel, le conducteur encourt deux ans de prison, la suspension du permis jusqu'à 5 ans, une amende d'un montant max. de 30 000 F et le retrait de 6 points.

« Boire ou conduire il faut choisir »

LA PREVENTION ROUTIERE

BP 11 - 75558 PARIS CEDEX

INFORMATIONS MUNICIPALES

Concours des villages fleuris

Les efforts des employés communaux et des particuliers ont permis à notre village d'obtenir le 5ème prix dans sa catégorie.

Propreté du village

Encore une fois, il faut demander une plus grande discipline aux propriétaires de chien.

Ordures ménagères

Des conteneurs brûlés par des cendres chaudes et c'est la collectivité qui paie...

Un peu de bon sens...

TRAVAUX RÉALISÉS par le PERSONNEL COMMUNAL

Plantation de pensées.
Construction de plates-formes pour conteneurs.
Cheminement logements immeuble Tauran.
Déménagement du musée.
Illuminations de Noël et décoration du village.
Entretien des massifs et des chemins.
Participation aux sépultures.
Réfection des allées autour du monument aux Morts.
Nettoyage du village.
Ramassage des feuilles mortes.
Nettoyage du terrain de pétanque.

Permanence Sécurité sociale Changement

Le jeudi, de 13 h 30 à 15 h, dès le début janvier.
Veuillez apporter en personne vos feuilles de maladie.

ÉTAT CIVIL 1998

NAISSANCES

Laurie Grunenberger - 13 Janvier 1998 - Place du Marché
Damien de Zanet - 3 mars 1998 - Ruppé
Jade Ellis - 12 mars 1998 - Plaine de Boudet
Audrey Roux - 21 mai 1998 - Mondounet
Gaëtan Debenais - 2 juillet 1998 - Barry-Fort
Kilian Gayral - 3 août 1998 - La Durantie
Corentin Halgand - 30 septembre 1998 - Les Salins
Marie Bach - 26 décembre 1998 - St Fort

MARIAGES

Roger Milan et Eliane Antoni - 2 mai - Lafrançaise
François Gaubert et Nathalie Calabro - 30 mai - Moulin de Graulat
Jean-Yves Henry et Pascale Werniuk - 4 juillet - Tréjoul
Jean-Michel Fernandez et Yasmine Jofre - 11 juillet - La Pépinière
Stéphane Joubert et Joëlle Bouyssieres - 18 juillet - St Fort
Pascal Piriou et Séphora Dézy - 25 juillet - St Martin
Sylvain Tauran et Christine Garrigues - 25 juillet - Beaucaire
Olivier Arnaud et Marie-Christine Fauré - 1^{er} août - St Fort
Jean-Marc Garcia et Florence Cuquel - 1^{er} août - Auléry
Laurent Albugues et Christelle Combalbert - 5 septembre - Ste Claire
William Mascheretti et Murielle Ripes - 5 septembre - Larché
Lionel Desmars et Claudine Brugeau - 12 septembre - rue des Tanneurs
Joannes Kraakman et Sandrine Allombert-Blaise - 31 octobre - Bois de la Cour

DÉCÈS

21 décès - 20 transcriptions de décès.

Le recensement de la population aura lieu cette année.
Il commencera au mois de mars

CENTRE DE SECOURS DE LAUZERTE

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 1998

3 Médecins Capitaines, 2 Officiers, 3 Sous-Officiers, 4 Caporaux, 12 Sapeurs, 9 Jeunes Sapeurs-Pompiers

BILAN DES SORTIES

50 accidents de la circulation, 39 secours à malades, 63 accidents divers, 50 incendies, 25 préventions accidents, 19 sorties diverses. TOTAL : 246 interventions.

RECRUTEMENT

Au cours de l'année 1998 nous avons recruté 3 nouveaux Sapeurs : Cindy LAPALU, Loïc QUINIOU et Nicolas LAUTURE. Tous les 3 étaient dans la section des jeunes Sapeurs-Pompiers.

A compter du 1er janvier 1999, le Docteur Catherine VIGOUROUX sera le 3^{ème} médecin du Corps des Sapeurs-Pompiers.

Le 23 avril 1998, notre camarade l'Adjudant-Chef Yves GARRIGUES a fait valoir ses droits à la retraite après 34 ans de service au centre de secours. Nous tenons à le féliciter et à le remercier pour sa carrière exceptionnelle et pour tout le travail qu'il a fait au service du corps et de la population. Nous lui renouvelons tous nos souhaits de longue, heureuse et paisible retraite.

Départ de 4 Sapeurs-Pompiers pour raisons professionnelles.
Le sapeur Frédéric PRIEUR effectue son service militaire à la brigade des S-P de Paris. Nous lui souhaitons de pouvoir y faire une brillante carrière.

DÉCORATIONS (au cours de la Ste Barbe 1998)

Adjudant-Chef Yves GARRIGUES, médaille d'honneur échelon Or.

Lieutenant Max LAPALU, médaille du mérite fédéral.

Caporal Eric GARRIGUES et Sapeur David CARDINALI, médaille d'argent de l'Union Départementale.

FORMATION

Cindy LAPALU et Laurent ALBIAC ont suivi les cours et ont réussi l'examen au TGB (Techniques Générales de Base) ; Loïc QUINIOU et Nicolas LAUTURE ont suivi la formation d'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours).

Kristelle QUINIOU, Nicolas MARRE, Laurent ALBIAC, Cindy LAPALU, Loïc QUINIOU et Nicolas LAUTURE, ont réussi leur examen de CFAPSE (Certificat de Formation d'Aptitude aux premiers Secours en Équipe).

Bastien LAPALU a suivi un stage de caporal et a passé avec succès son examen.

Christian MURET et Jean-Pierre CARDINALI ont suivi le stage de Sous-Officiers et passé avec succès leur examen.

Félicitations à tous.

SAINTE BARBE

La Sainte Barbe 1999 sera fêtée le samedi 30 janvier 1999, à Lauzerte.

Les Sapeurs-Pompiers remercient toute la population pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la présentation du calendrier 1999.

LA PAGE SCOLAIRE

COLLÈGE

Nous voici au terme d'un premier trimestre, ou plutôt d'une première période longue de presque quatre mois. Les conseils de classe l'ont clôturée, premier élément indispensable de la fusée à trois étages qu'est chaque année scolaire. Le mois de décembre a été aussi celui du Téléthon et du Loto, deux manifestations qui, pour être différentes, n'en illustrent pas moins le mot solidarité. Le personnel du collège a pris toute sa part notamment dans la réussite de la soirée du Loto, avec l'A.P.E. et les parents d'élèves : grâce à eux, la qualité des "quines" était à la hauteur de l'événement.

Les congés de Noël arrivent à point nommé pour offrir à tous un temps de repos et de réflexion nécessaire avant d'aborder un deuxième trimestre qui s'annonce tout aussi dense.

Les élèves de troisième et leurs parents vont poursuivre la procédure d'orientation qui va les amener à concrétiser leurs objectifs en fin d'année. Outre la recherche d'informations quasi quotidienne auprès des professeurs principaux et de la Conseillère d'Orientation, le « Carrefour des métiers et des Formations » constituera, dans ce domaine, un temps fort. Organisé le vendredi 29 janvier à Montauban, il sera, cette année, ouvert exceptionnellement, pour les parents, jusqu'à dix-neuf heures.

Des sorties pédagogiques, culturelles, sont prévues. Indispensables à l'éveil de la curiosité, à l'ouverture d'esprit, elles nécessitent le plus souvent le déplacement des élèves et de leurs accompagnateurs. Le Foyer Socio-Educatif trouve là une de ses nombreuses raisons d'exister, les fonds recueillis notamment à l'occasion du loto, étant en grande partie utilisés à cet effet.

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, nous serons déjà entrés dans l'avant dernière année de ce siècle.

Avec l'ensemble des personnels du collège, nous formons des vœux pour qu'elle soit celle de la réussite pour tous, et d'un travail fructueux pour nos élèves.

J.-C. Bagnérès

ÉCOLE MATERNELLE

Paul LEYGUE

1999 pointant le bout de son nez, il est temps de faire le bilan de ce premier trimestre scolaire.

Outre les activités journalières visant à développer l'autonomie et la socialisation de nos 46 jeunes élèves (maîtrise de la langue, initiation aux maths et à l'écriture, découpage, collage, jeux de groupes...) qui sont l'ossature principale de nos emplois du temps, nous avons participé à :

- une rencontre sportive de cycle I, à Sauveterre, le 16 octobre,
- une journée nature, dans la forêt de Montech, pour les moyenne et grande sections, le 22 octobre,
- un spectacle musical, " Le pays des Trolls ", à Cazès-Mondenard, le 23 octobre,
- un spectacle chorégraphique, " Le Royaume oublié ", présenté à tous les élèves du Bassin, à la salle de Fêtes, le 11 décembre.

Nous avons également convié les familles et les amis de

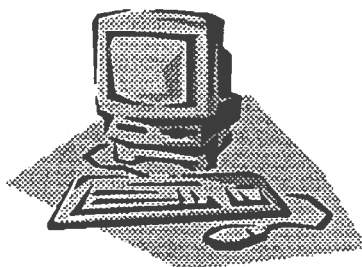
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Martial ARTIS

Le vendredi 26 novembre, Jean-Yves Clos réceptionnait à l'école les ordinateurs tant attendus...

Les jours suivants, deux employés de la mairie installaient les tables et aménageaient pour le mieux la pièce qui est désormais la salle informatique de l'école élémentaire. Puis J.-Y. Clos faisait les branchements des quatre appareils complets, avec imprimante couleur et un scanner.

Tous les élèves, du CP au CM2, pourront maintenant travailler en ateliers Informatique. Mademoiselle Laurence Gélis, aide-éducateur, participe à cette animation.



Les petits Lauzertins seront ainsi préparés pour le troisième millénaire, grâce à ces moyens modernes mis à leur disposition.

Pour l'heure, l'équipe pédagogique vous présente ses meilleurs vœux et vous donne rendez-vous pour le Loto annuel, le vendredi 29 janvier, à la salle des Fêtes.

P. Couture

BONA ANNADA

PLAN GRANADA

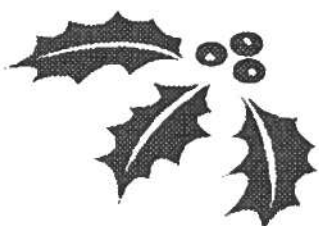
Venètz nombroses a la velhada occitana,
animada pel cantaire E. Fraj,

lo 9 de març.

l'école à notre loto annuel, le 27 novembre. Une partie de la recette servira à l'achat d'un magnétoscope.

Le vendredi 4 décembre, le Téléthon nous a tous rassemblés pour le lâcher de ballons et les enfants ont réalisé de petits objets vendus au profit de l'AFM (1345 F remis le jour même).

Le Père Noël nous a rendu visite le vendredi 18 décembre et son arrivée en tracteur a séduit nos jeunes élèves.



Après la photo souvenir sur la place, près du grand sapin, nous nous sommes rendus à l'école où saynètes, chants et rondes ont précédé la distribution des cadeaux et le goûter traditionnel offert par la municipalité.

Meilleurs vœux à tous pour 1999.

Les enfants et leur équipe d'encadrement.

LA VIE CULTURELLE et ASSOCIATIVE

BASSIN des ÉCOLES

Au cours de cette première partie de l'année scolaire, les écoles du Bassin ont participé aux animations suivantes :

- Les 13, 16 et 22 octobre, journées sportives organisées à Cazes-Mondenard, Sauveterre et Tréjoul.
- Le 23 octobre, spectacle musical, à Cazes-Mondenard.
- Le 11 décembre, spectacle de Noël, " Le royaume oublié ", à Lauzerte.

Pour le début de l'année 1999, sont prévues d'autres manifestations :

- Le 4 février, documentaire sur les animaux, L'Escapadou, présenté par B. Tauran.
- Le 5 février, Carnaval du Bassin, à Lauzerte.
- Le 9 mars, Veillée occitane avec les enfants des écoles et le chanteur Eric Fraj, à Lauzerte.
- Les 26 et 28 mars, " Printemps des Lectures ", organisé sur les communes de Miramont et Touffailles.
- Les 29 et 30 avril, récitals " C(h)oeurs d'enfants ", à Ste Thècle et Cazes-Mondenard.

Venez nombreux à toutes ces rencontres .

S. Venturini

« Printemps des Lectures »

Comme nous vous l'avons annoncé, la deuxième édition du «Printemps des Lectures» aura lieu les **vendredi 26 et dimanche 28 mars 1999**.

La journée du vendredi sera réservée aux élèves des écoles des 3 cantons et du collège de Lauzerte (classes de 5ème et 6ème) qui participeront à divers ateliers, à Miramont et à Touffailles.

C'est Miramont qui accueillera un plus vaste public toute la journée du dimanche pour des rencontres encore plus riches et nombreuses que lors de la première édition.

Parlez-en autour de vous.



MERCREDIS CULTURE

Les ateliers de lecture, nature et arts plastiques pour enfants des Mercredis Culture ont attiré, le premier trimestre, un petit groupe d'enfants fidèles. Construction de nichoirs et mangeoires pour oiseaux, jeux de lecture, un petit spectacle, un livre avec des dessins à l'encre de chine, autant d'activités intéressantes.

Après les vacances de Noël, nous recommencerons le 6 janvier. Au programme : fabrication d'un livre animé, construction d'un théâtre de marionnettes, d'une maison pour araignées. Qui n'a pas envie d'y participer ?

Enfants entre 5 et 10 ans, venez nous rejoindre, le mercredi après-midi entre midi et 18 heures (vous pouvez être accompagnés au centre directement à la sortie de l'école, avec un repas pique-nique)

Renseignements : 05 63 94 50 98 ou 05 63 94 62 81.

Les Lutins du Quercy, les Amis de la Bibliothèque, l'ADPIC

TÉLÉTHON

Une fois de plus nous avons su relever le défi et remettre cette année un chèque de 20900 F à la coordination départementale du Téléthon.



Nous sommes ainsi un des innombrables maillons de la grande chaîne de solidarité qui aide les chercheurs et apporte un réconfort moral et matériel aux malades et à leurs proches.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, à tous ceux qui ont laissé parler leur cœur. Merci aussi à tous les choristes qui ont si bien animé la grande soirée du 4, avec tout leur talent et

toute leur générosité.

La réunion du 17 décembre a permis de faire le bilan de la manifestation de 1998 et de penser déjà à la prochaine édition...

Rendez-vous le 3 décembre 1999.

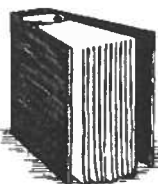
J.-M. F.

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE « Pierre Sourbié »

L'exposition « Fêtes et traditions », particulièrement riche en documents, a été remplacée, jusqu'au 26 janvier, par une exposition pour les petits : « Images, poèmes et chansons ».

Dans le cadre des activités proposées par les Amis de la médiathèque, la création d'une ludothèque est à l'étude. Cette animation s'adresserait aux petits et aux grands. Nous lançons donc un appel à ceux qui pourraient nous aider : des jouets et jeux d'éveil en bon état pour les plus jeunes, ainsi que des jeux de société seraient les bienvenus. Voici le calendrier des ateliers prévus par la joujouthèque :

- 7 janvier 1999, atelier cuisine,
- 4 février 1999, atelier masques,
- 4 mars 1999, atelier pâte à mâcher.



Comme chaque année, la médiathèque P. Sourbié organise un concours de dessins. Le thème de cette année : fabriquer un **marque-page** en utilisant tout type de support (tissu, carton, plastique,...) et de décoration (dessin, collage, broderie) sans que le marque-page perde sa fonction. Le concours est ouvert aux adultes. Pour plus de renseignements, s'adresser à la médiathèque : 05 63 94 70 03.

« Les Diaboliques » de Barbey D'Aurevilly sera le roman de notre prochaine rencontre, le **mardi 26 janvier à 20 h 30**.

Bonne et heureuse année à tous.

La secrétaire, M. B.

LA PAGE SPORTIVE

U.S.L. FOOTBALL

A mi-parcours du championnat, nous pouvons dresser le bilan des équipes seniors.

Équipe fanion : sur 9 rencontres jouées, elle a remporté 3 victoires, réalisé 2 nuls et subi 4 défaites. Total 11 points. Elle est sixième sur dix, à 4 points du troisième. La poule dans laquelle elle joue est très serrée. La victoire valant trois points, le classement varie d'un week-end à l'autre. Elle était en droit d'espérer un meilleur classement mais a traversé une période de malchance. Ces quelques points perdus l'auraient projetée en haut du tableau. Il y a dans toute compétition des paramètres dont il faut tenir compte. Éliminée en Coupe du Midi, elle dispute actuellement la Coupe du Tarn-et-Garonne.

Équipe réserve : elle est classée dernière de sa poule. Cette place est le résultat d'un manque de motivation et de rigueur. Trop d'absences aux entraînements sous-entend une condition physique insuffisante qui nuit au rendement de l'équipe. Certains joueurs oublient d'une part que prendre une licence c'est s'engager moralement vis à vis des camarades et des dirigeants et d'autre part que les absences du dimanche sont préjudiciables aux résultats de l'équipe. Nous espérons qu'ils prendront conscience de cet état de fait et se ressaisiront pour la phase retour.

Les poussins et les benjamins de l'École de Football, quant à eux, ont réalisé une excellente première phase. Grâce aux résultats obtenus, ils jouent la deuxième phase dans la catégorie supérieure et font partie des meilleures équipes du département. Les poussins jouent en honneur et les benjamins en excellence. Félicitations à Yannick et David Cardinali, leurs éducateurs.

Le bureau de l'U.S.L. souhaite à tous les joueurs et accompagnateurs de bonnes fêtes de fin d'année.

Le secrétaire, A. B.

Les associations sportives adressent leurs Meilleurs Vœux à tous les Lauzertins

U.S.L. TENNIS

L'U.S.L. TENNIS a fait des prouesses en 1998.

L'USL Tennis qui a engagé une équipe pour la troisième année consécutive au tournoi de QUERCY-PAYS-DE-SERRES regroupant tous les clubs des cantons de Montaigu, Bourg-de-Visa, et de Lauzerte a vu son équipe finaliste grâce aux bonnes prestations d'Annie REY, Régis ALBUGUES, et de Fernand ZULIAN.

L'U.S.L. TENNIS section loisirs organise un week-end sportif à la neige les samedi 23 et dimanche 24 janvier 1999. Cette activité est ouverte à tous.

Renseignements et inscriptions à l'Auberge des Carmes ou auprès du président Fernand ZULIAN (05 63 94 67 10).

Le bureau de l'USL TENNIS adresse aux membres du Club ainsi qu'à tous les Lauzertins ses meilleurs souhaits de Nouvel An.



F. ZULIAN

U.S.L. RUGBY XV

Juste avant les fêtes et après le match frigorifique du 20 décembre, remporté contre Rabastens dans des conditions de jeux pour ainsi dire jamais vues, l'équipe fanion totalise 7 victoires pour 4 défaites. Ainsi, jusqu'à présent, nous avons gagné tous les matches "à la maison" et avons réussi à prendre une victoire à l'extérieur, au RC Save. Nous occupons provisoirement la troisième place d'une poule de dix très serrée, classement qui aurait pu être plus élogieux avec un peu plus de chance et de rigueur. Cela se confirme chaque saison, le potentiel individuel ne suffit pas, il faut pouvoir mener un important travail collectif qui exige la présence régulière de tous, surtout lorsque deux équipes sont engagées.

Les choses sérieuses vont véritablement commencer à la reprise; Il faudra très rapidement digérer les éventuels excès festifs si nous voulons être à la hauteur de nos ambitions.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux joueurs et dirigeants ainsi qu'à leurs familles et aux supporters.

Le bureau

LA VIE ASSOCIATIVE

ÉCHOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Après une excellente saison estivale (voir le dernier numéro du Petit Lauzertin Illustré), l'Office de Tourisme a terminé son année 98 sur des chapeaux de roues avec une IIIème "Journée de l'Arbre et des Fleurs d'Automne" qui a rencontré un immense succès, très encourageant pour la prochaine manifestation. En effet, nous avons accueilli environ 4 000 à 5 000 visiteurs cette année, soit le double de la fréquentation de 1997. De plus, le panel des participants s'est enrichi, avec 44 exposants dont de nouveaux venus (luthier, pépiniéristes, menuisier fabriquant des salons de jardin, menuisier fabriquant des charpentes de pigeonier,...).

Succès sans précédent dû en partie à une bonne couverture médiatique : l'émission "Demain, c'est Dimanche" que nous a consacrée FR3 Sud, des communiqués dans la presse locale (La Dépêche du Midi, Le Courrier Français, le Journal du Tarn-et-Garonne, le supplément week-end de la Dépêche de la Haute-Garonne...), des annonces à la radio (Radio IV, Sud Radio "Le Bonheur est dans le Sud"...), et à la diffusion cette année de programmes de la journée.

En 1998 ont été aussi réalisées les actions suivantes :

- Les Floralies.
- La fête de la Saint Barthélémy.
- L'édition d'un nouveau dépliant d'appel sur Lauzerte.
- L'édition d'un guide découverte en collaboration avec l'Office de Tourisme de Montaigu-de-Quercy et le Syndicat d'Initiative de Bourg-de-Visa, et la signature d'une convention de partenariat.
- L'aménagement d'un sentier de balade sur le thème de l'eau et des fontaines qui a donné lieu à la restauration de fontaines et abreuvoirs.
- Les visites guidées du village.

- Une exposition sur le patrimoine de Lauzerte, réalisée par la Commission Patrimoine de l'Office de Tourisme.
- La participation au Téléthon
- L'organisation du grand Réveillon de la Saint Sylvestre.

Pour soutenir nos actions, rejoignez nos adhérents :

Cotisation individuelle : 100 F - Cotisation familiale : 150 F

Cotisation professionnelle : 500 F

Nous informons les Lauzertins, nos partenaires et les associations :

- d'un **nouveau service** : mise à disposition de la photocopieuse moyennant l'apport du papier et une petite participation financière qui reste à définir.
- du **transfert provisoire de notre siège**, à compter du 4 janvier 1999, à l'ancien local de la Caisse d'Epargne (à côté du Trésor Public) en raison des travaux d'aménagement des locaux, pendant tout le mois de janvier.
- de l'édition du **prochain calendrier des animations d'hiver** : toutes les personnes, associations, comités des fêtes qui souhaitent bénéficier de ce support de communication doivent nous faire parvenir leurs informations avant le 15 Janvier 1999.



L'office de Tourisme souhaite une excellente année 1999 à ses adhérents, ses membres dévoués et formule des vœux pour un millésime touristique encore meilleur.

W. M.



Les distributions de repas assurées par les Restos du cœur ont commencé le 19 décembre et se poursuivront jusqu'à la mi-mars, le **samedi matin, de 10 h à 12 h**, dans la salle mise à la disposition par l'U.S.L. rugby.

L'équipe de bénévoles comprend Mmes Gueusquin, Marre, Maloteaux, V. Auclerc, C. Thomas, M. Drian-court.

A.S.C.Q.B.

Les trois sections de l'ASCQB fonctionnent pour le mieux. Une légère baisse cependant dans l'effectif de la section tennis de table. L'effet "Coupe du Monde" ayant joué, certains éléments ont opté pour le ballon rond. Lors de la soirée Téléthon, les sections tennis de table et aikido ont animé la séquence sportive. Nous les remercions pour leur geste en faveur de l'A.F.M.

Nous voudrions à la fin de ce premier trimestre d'activité mettre en exergue la section volley-ball. Cette année, ayant étoffé sérieusement son effectif, elle a engagé une seconde équipe dans le championnat UFOLEP. A mi-championnat les résultats obtenus par l'équipe I sont élogieux. Sur 6 matchs disputés, pas une seule défaite. Elle se trouve donc première de sa poule et sur sa lancée se fixe comme objectif, pour la fin de la saison, la montée dans la division supérieure.

Bravo à nos volleyeurs pour ces excellents résultats.

Le bureau de l'ASCQB souhaite à tous les membres de bonnes fêtes et une bonne année.

A. B.



LE PLUS BEAU VILLAGE de FRANCE ?

Lauzerte est-elle un des plus beaux villages de France ?

Peut-être... Sûrement.

Mais pourquoi affirmer cela ?

Il faut reconnaître que Lauzerte met en lumière de manière extraordinaire la présence des 4 éléments :

- la terre, symbolisée par la pierre, son élément le plus noble.

- l'eau, symbolisée par le Lendou et la Barguelonne, qui passent de part et d'autre de Lauzerte et qui, siècle après siècle, ont creusé les vallées.

- l'air, symbolisé simplement par la situation géographique de Lauzerte et par la topologie des lieux. Lauzerte est perchée dans les airs, ce qui est particulièrement sensible les jours de brouillard où, du mur de la Barbacane, le regard du Lauzertin peut continuer à flotter au-dessus de la nappe opaque qui a envahi la vallée.

- le feu, symbolisé par l'énergie mise en œuvre par la nature et par l'homme pour façonner ce lieu.

La présence et le façonnage de ces 4 éléments par la nature et l'homme pourraient servir de thème pour la création de jardins.

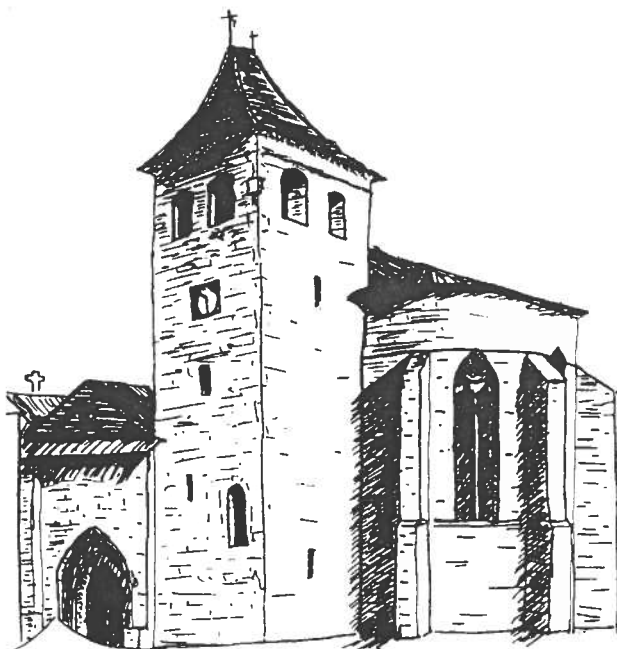
Depuis peu, le « Jardin du pèlerin » consacre la pierre à travers ses murs et murets, son esplanade de pierres et ses céramiques; Il fait un clin d'œil aux autres éléments : le puits rappelle l'eau, la céramique rappelle le feu duquel elle est née, les trois niveaux composant le jardin et le plaçant sur différentes hauteurs rappellent l'air.

Pour compléter cette vision, il resterait à créer, ou à retravailler, trois autres jardins publics sur les thèmes

- de l'eau (jardin d'eau, en prolongement du circuit de l'eau),

- du feu, du côté de la Maison de retraite ; ce jardin consacrerait le feu à travers la céramique (jardin Jacques Buchholtz ?)

- de l'air (jardin suspendu, en terrasses).



LE plus beau village de France serait alors sans nul doute Lauzerte. La pierre y serait reine ; le béton et le goudron en seraient bannis. Les jardins suspendus de la Bastide consacrerait les épousailles de la pierre et de dame Nature, dans une explosion de couleurs, de senteurs, de lumière et de sons.

Les quatre principaux jardins de Lauzerte se trouveraient aux quatre points cardinaux, chacun d'eux évoquant un élément différent : la pierre, le feu, l'air et l'eau. Un soin tout particulier serait apporté pour que chacun de ces jardins nous fasse reprendre conscience de nos sens : l'ouïe, grâce à des dispositifs mobiles

sonores animés par l'eau ou le vent ; l'odorat, à travers les différentes senteurs ; la vue, avec les couleurs.

De jour comme de nuit, Lauzerte incarnerait la beauté et l'harmonie. La nuit, les éclairages publics souligneraient savamment les volumes et les formes des jardins, les détails architecturaux.

C'est un aspect de mon rêve sur le devenir de Lauzerte.

Mais je crois que lorsqu'une même vision de l'avenir est partagée par un nombre suffisant de personnes cet avenir peut se réaliser.

P. Mary

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce numéro.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 15 mars.